

# ***ENTR'AIDE A VENIR NANTES ERDRE ET LOIRE***

*35a, rue Paul Bert - 44100 NANTES*

*Tel 06 74 33 19 37      Courriel : [entraideavenir@outlook.fr](mailto:entraideavenir@outlook.fr)*

## **A toutes et à tous**

L'été s'est envolé. Nous espérons que, outre le soleil et la grande chaleur, il a apporté à toutes et tous le repos et le réconfort d'un échange amical ou familial. Nous avons repris nos activités, l'association aussi ...et nous espérons que cette année nous permettra d'avancer dans les missions et objectifs d'ENTR'AIDE A VENIR.

ENTRAIDE c'est se retrouver, s'aider les uns les autres et se soucier des plus fragiles et des isolés.

AVENIR c'est penser à demain : c'est défendre le statut des veuves, veufs et personnes isolées. Nous bénéficions encore de quelques avantages durement acquis dans le passé mais qui sont déjà attaqués.

Nous sommes toutes et tous concernés et pour qu'ENTR'AIDE A VENIR remplisse son rôle, nous comptons sur vous.

Le Bureau

## **Notre première assemblée générale**

L'assemblée Générale s'est tenue le 16 octobre dans les locaux de l'Udaf à Nantes. Le matin 31 personnes étaient représentées et ont voté (sur les 45 adhérents au 31 décembre 2015).

Journée en 3 temps : le matin l'assemblée générale statutaire ; l'après-midi un moment d'échanges sur les projets, le devenir de l'association ; avec le midi, un déjeuner au restaurant tout proche « l'incubateur » où nous avons été reçues chaleureusement devant un bon repas apprécié de toutes.

## **PERMANENCES**

**Notre Permanence est ouverte tous les JEUDIS de 14 H à 16 H 30  
sauf les 15 et 29 décembre 2016.**

**Elle est assurée  
par des bénévoles de l'association, dans nos locaux à l'Udaf.**

## NOUVEAU

Venez passer un après-midi convivial de 14 H à 16 H 30  
les 1ers mardi de chaque mois, salle Kervégan à l'Udaf  
autour d'un café, pour échanger ou jouer à des jeux de société

ouvert à tous : adhérents ou non  
vous êtes les bienvenus ; merci simplement de vous inscrire (nombre de places  
limitées) en laissant un message par mail ou sur notre répondeur avec votre  
nom, vos coordonnées et la date souhaitée de votre venue.

### Les groupes de paroles

## Les groupes de paroles

Un groupe de parole a lieu tous les mois à Saint-Sébastien-sur-Loire

Un **NOUVEAU** groupe sur **NANTES** est prévu  
début d'année 2017

Une fois par mois, dans les locaux de l'UDAF  
mais cette fois **EN APRES-MIDI**

**Renseignements et Inscriptions au 06 14 63 85 90**

### Le 15 décembre après-midi :

**Venez plancher sur les épreuves du certificat d'études**  
**le 15 décembre de 14 à 17 heures à l'UDAF**

Il a été créé en 1866 et en 1882, par la loi imposant l'enseignement obligatoire de 6 à 13 ans : Jules FERRY l'a officialisé.

Pour nos grands-grands-parents c'était LE DOCUMENT ouvrant des horizons auquel tous aspiraient mais étant donné les difficultés à fréquenter l'école à cette époque, surtout dans les campagnes, beaucoup en ont été privé.

« Le certif » a été supprimé en 1989 mais pendant plus de 100 ans, il a été la finalité de l'école primaire. Beaucoup d'entre nous ont sans doute le souvenir de l'avoir affronté (avec succès bien sûr !!) mais aussi avec une certaine angoisse...

Avez-vous le souvenir des questions dont maîtres et maîtresses s'efforçaient à inculquer les réponses ? Et aujourd'hui que répondriez-vous ?

C'est à cette épreuve que nous vous convions pour passer dans la bonne humeur et en nous amusant quelques heures très enrichissantes comme vous le constaterez...

Pour nous reconforter après cet effort, nous prendrons un goûter en commun.

### Appel à cotisation

Durant cette année, nous nous sommes mobilisés pour créer cette nouvelle association, la faire connaître entre autres par le **flyer** (1 est joint à cette lettre, d'autres sont disponibles selon vos besoins), la faire reconnaître aussi et elle est aujourd'hui reconnue d'intérêt général ; à ce titre, vos dons et cotisations ouvrent droit à déduction fiscale : une raison supplémentaire pour être généreux et apporter votre participation qui permettra à l'association de se développer, de construire d'autres projets.

Merci de votre soutien

**La cotisation est de 22€ pour l'année 2017** (par courrier ou lors de nos permanences)

## LES MISSIONS d'ENTR'AIDE AVENIR

### Faire connaître à chacun ses droits

#### • SORTIR PLUS

Pour vous aider dans vos déplacements, les caisses complémentaires AGIRC ARRCO ont créé le service SORTIR PLUS.

Ce service vous propose les chèques SORTIR PLUS qui vous donnent la possibilité de vous faire accompagner, à pied ou en voiture, quand vous voulez et où vous voulez.

#### A quelles conditions ?

- \* Pas de condition de ressources
- \* Recevoir une prestation (réversion ou retraite personnelle) des caisses complémentaires AGIR ou ARRCO
- \* avoir 80 ans

Pour les démarches un numéro unique : 0810 360 560 qui répondra à vos questions, vous permettra de commander vos chèques SORTIR PLUS. Une participation de 15 euros vous sera demandée pour le 1<sup>er</sup> chèque, en retour vous recevrez un carnet de 10 chèques d'une valeur de 150 euros.

(maximum 3 chèques par an : pour le 2<sup>ème</sup> participation : 20 euros et pour le 3<sup>ème</sup> : 30 euros )

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à y faire appel.

#### • NANTAISE et NANTAIS : connaissez-vous CARTE BLANCHE ?

C'est une carte qui s'adresse à tous les Nantais selon leurs ressources financières. Elle est annuelle, nominative et permet d'accéder avec des tarifs très réduits aux cinémas, théâtres, concerts, festivals ainsi qu'aux musées, loisirs et manifestations sportives.

Pour se renseigner ou se procurer CARTE BLANCHE il suffit de se rendre à la mairie centrale ou dans toutes les mairies annexes ou au CCAS.

**Pour en savoir plus :**  
[nantes.fr/carteblanche](http://nantes.fr/carteblanche)

## Relever et dénoncer des anomalies dans les droits

#### • LA TAXE FONCIERE POUR LES PROPRIETAIRES

Tous les propriétaires d'une résidence principale ou secondaire, d'un terrain non bâti doivent s'en acquitter et elle pèse lourd dans les budgets.

En sont exonérées les personnes de plus de 75 ans qui perçoivent l'allocation aux adultes handicapés dont le revenu fiscal de référence en 2015 était inférieur à 10 697 € pour une personne seule + 2 856 € par ½ part supplémentaire.

Des allègements sont aussi possibles : c'est une réduction de 100 euros sur le montant de la taxe foncière de la résidence principale.

Il faut pour cela **avoir plus de 65 ans et moins de 75 ans** et un revenu fiscal de référence inférieur pour une personne seule à 25 155 € + 4 626 € par ½ part supplémentaire. Une question se pose : **si vous avez plus de 75 ans , que vous n'êtes pas handicapé ?** Avez-vous droit à cet allègement ? ? ? Il apparaît que non...

C'est un point que nous évoquerons dans le courrier que nous adresserons à nos députés et sénateurs parmi les autres inégalités qui nous choquent.

### Recueillir vos témoignages : nous en avons besoin pour étayer nos revendications

#### • LES SUJETS QUI FACHENT

Nous savons que nous traversons une période difficile pour toutes nos familles ; la situation économique n'est pas favorable et les restrictions sont de plus en plus sensibles notamment pour les plus fragilisés. Nous en sommes conscients mais c'est aussi notre mission de relever et faire remarquer les anomalies que subissent les personnes que nous regroupons et représentons.

Ce sera l'objet du courrier que nous projetons d'adresser à nos députés et sénateurs comme nous l'avons annoncé à notre AG :

- pour nous faire mieux connaître
- pour leur exposer vos problèmes et les difficultés découlant des situations liées au veuvage, à l'isolement des personnes seules face à la maladie et au vieillissement.

Les sujets sont nombreux :

-fiscalité : inégalités de la ½ part fiscale, fiscalisation de la majoration pour enfants, modification des seuils d'imposition, les crédits d'impôts, la taxe foncière...

-vie quotidienne : transports, charges d'habitat ....

Pour étayer nos remarques et constituer un dossier solide des cas concrets permettraient de mieux faire connaître les réalités vécues.

N'hésitez pas à nous communiquer ce qui vous semble important : les incidences sur les budgets de certaines de ces mesures, ce que vous vivez, ce qui a pu vous être rapporté car c'est tout autour de vous que sont vécues des situations difficiles qu'il faut exprimer très concrètement dans leur réalité. Qui se penche sur les problèmes du veuvage avant de les vivre ?

#### **Annoncer et applaudir les avancées**

- **UN POINT POSITIF**

Pour les services à domicile, jusqu'à maintenant seules les personnes imposables pouvaient sur leur déclaration de revenus déduire 50% des sommes versées. De ce fait pour les non-imposables la charge était totale.

Il a été annoncé qu'en 2017 ces services feraient l'objet d'un crédit d'impôt dont pourraient ainsi bénéficier les personnes non-imposables ( sur la déclaration de revenus 2017). Le crédit d'impôt consiste en un reversement de 50% des sommes acquittées. Ce serait une certaine égalité de traitement... mais nous en attendons l'assurance pour nous en réjouir totalement.

#### **Agenda Entr'Aide Avenir Nantes Erdre et Loire**

Les souhaits exprimés lors de l'AG étant d'abord des rencontres, nous vous proposons :

- Jeudi 15 Décembre 2016 : après-midi convivial à l'UDAF, Nantes

- Samedi 4 Février 2017: ap-midi galette des rois à la Chapelle/Erdre, place de l'Eglise, Auberge de l'Erdre
- à préciser : déjeuner ou goûter à LA CIGALE haut-lieu historique du 19ème siècle

Et vos idées de visites :

- Nantes et ses environs : le château par ex.
- L'éco-appart' (comment faire des économies chez soi), Nantes
- Le village de Trentemoult par la navette traversant la Loire

A vous de compléter avec vos propositions. Nous pourrions en décider lors de la prochaine rencontre ou vous nous les adresser par courrier ou mail. Merci.

#### **Agenda Entr'Aide Avenir Pays de Logne et Retz**

- A Machecoul

Points dimanche : restaurant et détente (marche ou jeux de société)

- Dimanche 13 novembre 2016
- Dimanche 11 décembre 2016
- Dimanche 22 janvier 2017
- Dimanche 12 mars 2017

- Les vendredis de la convivialité à Paulx s'adresser à Marie Jo. Tél 02 40 26 02 67

- Le 5 Février 2017 Repas et Galette des rois au restaurant le « Cheval Blanc » : apportez vos jeux de société

- Le 2 Avril 2017 AG à Fresnay  
Intervenants : les Pompiers, et durant le repas et l'après-midi animation « Chants de marins »...

#### **Agenda Entr'Aide Avenir Sud Loire**

- A Saint-Sébastien :
  - Dimanche 22 janvier 2017  
Gallettes des rois, Salle René Couillaud. St Seb

- Dimanche 19 février 2017 restaurant (à définir)

- Courant mars/avril : Théâtre 2000  
Salle Poupard, rue Jean Macé, St Seb.